

Commission .com

Politique de protection des données à caractère personnel

PREAMBULE

La société **Commission0%.com** exploite la plateforme < commissionzeropourcent.com > dans le cadre de laquelle elle est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel relatives aux annonceurs (les propriétaires de biens immobiliers, les créanciers poursuivants ou leur avocat dans le cadre d'une vente par adjudication, ou les mandataires judiciaires ou administrateurs judiciaires dans le cadre d'une vente judiciaire), aux abonnés (acquéreurs ou locataires qui ont souscrit à un ou plusieurs abonnements sur la plateforme) et aux reporters immobiliers.

La présente Politique de protection des données à caractère personnel (ci-après la « **Politique** ») a pour objet d'informer les annonceurs, abonnés et reporters immobiliers des modalités de traitement de leurs Données à caractère personnel.

Les dispositions de la présente Politique illustrent la volonté de transparence de Commission0%.com envers ses annonceurs, abonnés et reporters immobiliers, signe de la confiance réciproque que Commission0%.com souhaite entretenir avec eux, dans le respect de leur vie privée.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Les termes employés en lettres capitales dans la présente Politique, au singulier ou au pluriel, ont la signification ci-après :

- 1.1. « **Donnée à caractère personnel** » ou « **DCP** » : désigne toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique (ci-après la « **Personne concernée** »), telle que notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive, le nom, prénom, adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone, identifiant, mot de passe, relevé d'identité bancaire etc. ;
- 1.2. « **Responsable de traitement** » : désigne la personne physique ou morale, qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des Données à caractère personnel. En l'espèce, Commission0%.com est responsable de traitement ;
- 1.3. « **Sous-traitant** » : désigne la personne physique ou morale qui traite des Données à caractère personnel pour le compte du Responsable de traitement ;
- 1.4. « **Traitement** » : désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des DCP ou des ensembles de DCP, telles que notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.
- 1.5. « **Violation de données à caractère personnel** » : désigne toute violation entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de DCP transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles DCP.

ARTICLE 2 – COLLECTE DES DCP, FINALITES, BASES LEGALES ET DUREES DE CONSERVATION

La société **Commission0%.com** s'engage à traiter les Données à caractère personnel des annonceurs, abonnés et reporters immobiliers conformément à ses valeurs et conformément aux principes de transparence, de détermination, de légitimité des finalités, d'exactitude, de proportionnalité et de minimisation, de sécurité et de confidentialité et de responsabilité.

2.1. Responsable de traitement

La société Commission0%.com agit comme Responsable de traitement au sens de l'article 4 du RGPD.

Le siège social de la société Commission0%.com est situé Parc Millésime – 119 rue Michel Aulas – 69400 Limas.

Commission0%.com a pour courrier électronique service.client@commissionzeropourcent.com.

2.2. Provenance des DCP

Dans le cadre de ses prestations relatives à la plateforme, Commission0%.com est amenée à traiter des DCP :

- qu'elle a directement collectées sur la plateforme, et
- qu'elle a indirectement collectées, et en particulier des DCP de sources publiques (et notamment Internet), les DCP provenant de campagnes de prospection commerciale réalisées par ses partenaires commerciaux, ainsi que les DCP issues de fichiers clients loués ou achetés.

2.3. Personnes concernées

Commission0%.com collecte et traite les DCP des Personnes concernées suivantes :

- les annonceurs ;
- les abonnés ;
- les reporters immobiliers ;
- les prospects.

2.4. Données à caractère personnel collectées et traitées

Les DCP collectées et traitées sont, suivant la qualité de la Personne concernée, notamment celles qui sont énumérées à l'article 2.8. – Tableau récapitulatif – de la présente Politique, et qui sont regroupées dans les catégories suivantes :

- des données relatives à l'identification de la personne ;
- des données relatives à la situation financière des Personnes concernées ;
- des données relatives aux services souscrits.

2.5. Finalités des Traitements

Les DCP collectées et utilisées par Commission0%.com le sont pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, à savoir :

- Gestion des contrats/abonnements ;
- Gestion des réclamations et du service après-vente ;
- Réalisation d'actions de prospection commerciale ;
- Gestion des programmes de fidélité ;
- Etablissement de statistiques financières concernant les clients ;
- Suivi de la relation client pour la réalisation d'enquêtes de satisfaction ;
- Sélection de clients pour réaliser des études sur la qualité des services ;
- Gestion des éventuels litiges ;
- Tenue de la comptabilité (sauf concernant les annonceurs).

2.6. Bases légales des Traitements

Commission0%.com traite les DCP dans le strict respect de la réglementation en vigueur, suivant les bases légales suivantes :

- Consentement ;
- Exécution du contrat ;
- Intérêts légitimes de Commission0%.com ;
- Obligation légale.

Les DCP traitées sur le fondement d'un intérêt légitime de Commission0%.com sont celles qui ont trait :

- à la prospection commerciale par courrier postal et appel téléphonique, aux statistiques financières, aux enquêtes de satisfaction et aux études sur la qualité des services. L'intérêt légitime de Commission0%.com réside, pour ces finalités, dans le développement de son activité commerciale et à l'amélioration des services proposés par sa plateforme <commissionzeropourcent.com>.
- à la gestion des litiges. L'intérêt légitime de Commission0%.com est constitué par l'exercice et la défense de ses droits en justice.

Lorsque le Traitement repose sur le consentement (et en particulier pour la prospection par voie électronique), la Personne concernée dispose du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.

La fourniture de certaines DCP conditionne la création d'un compte personnel sur la plateforme <commissionzeropourcent.com> et la souscription à un abonnement. Ainsi, le fait pour la Personne concernée de ne pas fournir les DCP concernées l'empêche de créer un compte personnel et de souscrire un abonnement sur ladite plateforme.

2.7. Durée de conservation des DCP

Commission0%.com conserve uniquement les DCP pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité pour laquelle il a été procédé à la collecte, telle que détaillée à l'article 2.8. – Tableau récapitulatif – de la présente Politique.

Commission0%.com ayant la qualité de Responsable de traitement, s'engage à respecter les durées de conservation imposées par les prescriptions légales et réglementaires en vigueur.

Les DCP présentant un intérêt administratif seront conservées en archivage intermédiaire (avec accès restreint) pour des durées plus longues, à savoir :

- en cas de litige, les DCP sont conservées pendant la durée de prescription applicable et, en cas d'action judiciaire, jusqu'à ce que tous les recours contre une décision rendue et/ou pour faire exécuter la décision rendue ne soient plus possibles ;
- pour les besoins de la tenue de la comptabilité, les DCP sont conservées pour la durée légale de conservation, à savoir dix (10) ans.

2.8. Tableau récapitulatif

FINALITE	DCP	PERSONNES CONCERNEES	BASE LEGALE	DUREE DE CONSERVATION
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des contrats/abonnements • Gestion des programmes de fidélité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nom • Prénom • Date de naissance • Civilité • Adresse postale • Adresse électronique • Numéro de téléphone • Identifiant et mot de passe • Numéro de déclaration ou d'autorisation préalable pour la location de meublés de tourisme (pour les annonceurs) • Règlement de copropriété pour la location d'espaces de coworking (pour les annonceurs) • Moyen de paiement utilisé (RIB) • Services souscrits • Signature électronique (pour le reporter immobilier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonceurs • Abonnés • Reporters immobiliers 	Exécution des contrats	Durée d'accès au compte personnel
Suivi de la relation client : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des réclamations et service après-vente • Enquêtes de satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> • Nom • Prénom • Adresse électronique • Numéro de téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonceurs • Abonnés • Reporters immobiliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des contrats (pour la gestion des réclamations et SAV) • Intérêts légitimes du Responsable de traitement (pour les enquêtes de satisfaction) 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée d'accès au compte personnel (pour la gestion des réclamations et SAV) • Durée nécessaire pour la réalisation de l'objectif de l'enquête (pour les enquêtes de satisfaction)
Prospection commerciale	<ul style="list-style-type: none"> • Nom • Prénom • Adresse électronique • Numéro de téléphone • Adresse postale 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonceurs • Abonnés • Reporters immobiliers • Prospects 	<ul style="list-style-type: none"> • Consentement (prospection par voie électronique : courriels ou SMS) • Intérêt légitime (prospection par courrier ou appel téléphonique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'au retrait du consentement ou 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale (clients) • Jusqu'au retrait du consentement ou 3 ans à compter du dernier contact avec la Personne concernée

Sélection de clients / Etudes / Enquêtes : <ul style="list-style-type: none"> • Etudes sur la qualité des services • Statistiques financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Nom • Prénom • Adresse électronique • Numéro de téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonceurs • Abonnés • Reporters immobiliers 	Intérêts légitimes du Responsable de traitement	Durée nécessaire pour la réalisation de l'objectif de l'étude/des statistiques
Gestion des éventuels litiges	<ul style="list-style-type: none"> • Nom • Prénom • Adresse postale • Adresse électronique • Numéro de téléphone • Faits litigieux à l'origine de la procédure • Informations, documents et pièces recueillis tendant à établir les faits susceptibles d'être reprochés • Caractéristiques du contentieux • Décisions de justice 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonceurs • Abonnés • Reporters immobiliers 	Intérêts légitimes du Responsable de traitement	Durée de la prescription légale applicable et, en cas d'action judiciaire, jusqu'à ce que tous les recours contre la décision rendue et pour faire exécuter la décision rendue ne soient plus possibles.
Tenue de la comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Nom • Prénom • Adresse postale • Adresse électronique • Numéro de téléphone • Moyen de paiement utilisé (RIB) • Services souscrits 	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnés • Reporters immobiliers • Partenaires commerciaux et publicitaires 	Obligation légale	10 ans

ARTICLE 3 – DESTINATAIRES DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les DCP sont destinées :

- à la société Commission0%.com et son personnel (service commercial et marketing, service comptable) ;
- à la société Eligi, prestataire informatique de Commission0%.com à des fins de maintenance de la plateforme et de production de statistiques pour Commission0%.com ;
- aux reporters immobiliers à des fins de prospection commerciale, si la Personne concernée y a consenti ou ne s'y est pas opposé (selon s'il s'agit d'une prospection par voie électronique ou non) ;
- à la société Cloud Microsoft Azure, prestataire hébergeant la plateforme ;
- aux partenaires commerciaux ou publicitaires de Commission0%.com, si la Personne concernée y a consenti ou ne s'y est pas opposé (selon s'il s'agit d'une prospection par voie électronique ou non).

Commission0%.com pourra également être amenée à partager des DCP à des tiers, si elle doit se conformer à une obligation légale (par exemple, transmettre des données à des administrations).

ARTICLE 4 – SOUS-TRAITANCE

Commission0%.com fait preuve d'une vigilance particulière en matière de sous-traitance.

Lorsque Commission0%.com est amenée à faire appel à un Sous-traitant, et notamment un reporter immobilier pour la réalisation de reportages immobiliers destinés à être intégrés dans une annonce publiée sur la plateforme, Commission0%.com s'engage à s'assurer que le Sous-traitant présente des garanties identiques de confidentialité et de sécurité et que le Traitement opéré par le Sous-traitant est effectué en accord avec la réglementation en vigueur, et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après le « **RGPD** ») et la Loi Informatique et Libertés.

Dans ce cas, des clauses conformes au RGPD sont mises en place dans les contrats de traitement des DCP avec le Sous-traitant.

ARTICLE 5 – TRANSFERT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les serveurs de nos prestataires (hébergeurs) sont situés dans des pays membres de l'Union Européenne. Commission0%.com n'effectue aucun transfert de données à caractère personnel hors Union Européenne.

ARTICLE 6 – DROITS DES PERSONNES CONCERNEES ET EXERCICE DE CES DROITS

6.1. Droits des Personnes concernées

Commission0%.com souhaite informer les Personnes concernées de leurs droits, de la collecte et de l'utilisation de leurs Données à caractère personnel et s'engage ainsi à produire une information concise, transparente et accessible sur les conditions et modalités du Traitement des Données à Caractère Personnel.

Ainsi, les Personnes concernées bénéficient des droits suivants :

- a) **Droit d'accès** : les Personnes concernées peuvent obtenir la confirmation que des DCP les concernant sont traitées et accéder à des informations supplémentaires sur le Traitement. En cas d'exercice du droit, Commission0%.com fournira aux Personnes concernées, une copie des DCP faisant l'objet du Traitement ;
- b) **Droits de rectification, d'effacement et de limitation** : les Personnes concernées peuvent obtenir la rectification des données inexactes, obtenir que les DCP incomplètes soient complétées, demander leur effacement (« droit à l'oubli ») et exercer leur droit à la limitation du Traitement de leurs DCP ;
- c) **Droit d'opposition** : les Personnes concernées peuvent s'opposer au Traitement de leurs DCP pour des raisons tenant à leur situation particulière (par exemple lorsqu'elles sont collectées et traitées à des fins de prospection, ou si le Traitement est fondé sur un intérêt légitime de Commission0%.com), à tout moment et sans frais ;
- d) **Droit à la portabilité** : lorsque le Traitement est fondé sur un contrat ou abonnement auquel la Personne concernée est partie, elle peut demander à recevoir les DCP fournies à Commission0%.com et les transmettre à un nouveau responsable de traitement de données ;
- e) **Droit de définir des directives relatives au sort des DCP après sa mort** ;

- f) Droit de retirer son consentement à tout moment, lorsque le traitement de ses DCP est fondé sur son consentement, et cela sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- g) Droit d'obtenir des informations sur la mise en balance avec les libertés et droits fondamentaux lorsqu'un Traitement est fondé sur un intérêt légitime de Commission0%.com ;
- h) Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour plus d'informations sur les droits des Personnes concernées, les Personnes concernées par les DCP collectées et traitées par Commission0%.com sont invitées à consulter le site de la CNIL et en particulier la page suivante : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>.

6.2. Exercice des droits des Personnes concernées

Pour exercer leurs droits, les Personnes concernées peuvent contacter directement Commission0%.com, Responsable de traitement de leurs DCP à l'adresse postale suivante : 119 rue Michel Aulas 69400 Limas ou à l'adresse électronique suivante : service.client@commissionzeropourcent.com.

Si la Personne concernée estime, après avoir contacté Commission0%.com, que ses droits ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL (<https://www.cnil.fr/>).

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITE ET SECURITE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Commission0%.com s'assure que les Données à caractère personnel sont traitées en toute sécurité et confidentialité, y compris lorsque certaines opérations sont réalisées par des Sous-traitants.

À cet effet, Commission0%.com met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour éviter la perte, la mauvaise utilisation, l'altération et la suppression des DCP. Ces mesures sont adaptées selon le niveau de sensibilité des DCP et selon le niveau de risque que présente le Traitement ou sa mise en œuvre.

Si une atteinte à la sécurité des DCP se produit, Commission0%.com informe les Personnes concernées dans les délais et selon les modalités précisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 8 – VIOLATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Commission0%.com met tout en œuvre pour protéger les Données à caractère personnel des Personnes concernées. Néanmoins, et notamment en raison de l'évolution rapide des techniques de sécurisation, aucune technologie de transmission ou de stockage n'est infaillible.

En cas d'atteinte aux DCP conservées par Commission0%.com, celle-ci s'engage, lorsque l'atteinte est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une personne physique, à communiquer cette violation aux Personnes concernées dans les meilleurs délais.

En cas de violation de DCP, Commission0%.com, en tant que Responsable du traitement, en notifie la violation en question à l'autorité de contrôle compétente dans les meilleurs délais et, si possible, dans les soixante-douze (72) heures au plus tard après en avoir pris connaissance, sauf si la violation n'est pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques.

ARTICLE 9 – MODIFICATION DE LA PRESENTE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Préalablement à l'utilisation de la plateforme <commissionzeropourcent.com>, les Personnes concernées doivent prendre connaissance de la présente Politique.

Commission0%.com se réserve le droit de modifier la présente Politique et informera les Personnes concernées par tout moyen et notamment par le biais d'un message textuel sur la page d'accueil du site commissionzeropourcent.com.

Les Personnes concernées sont dès lors invitées à consulter régulièrement la présente Politique de protection des données à caractère personnel pour être informées de la façon dont Commission0%.com protège leurs DCP.